



Réseau équin, réseau de références
technico-économiques pour la filière cheval
Cadre méthodologique

RÉFÉrences - Réseau Économique de la Filière Équine

Novembre 2007



Cette note méthodologique a été rédigée par l'Institut de l'Élevage, (Jérôme Pavie, Sophie Boyer avec la collaboration de Christèle Couzy, Didier Rivot et Bernard Morhain) à partir de l'expérience des Réseaux d'élevage et des travaux de recherche sur son transfert à la filière équine, recherche financée dans le cadre du COST des Haras nationaux.

Le Réseau équin, une des trois composantes de REFÉrences

Le Réseau équin (Réseau de références technico-économiques pour la filière cheval) constitue l'une des trois composantes d'un dispositif plus large, le Réseau Economique de la Filière Equine (REFÉrences) animé en partenariat par les Haras nationaux et par l'Institut de l'Élevage.

REFÉrences a pour objectif d'améliorer la connaissance économique de la filière équine aussi bien au niveau macroéconomique que microéconomique et de fournir aux acteurs politiques et aux acteurs de la filière des informations nécessaires à son développement.

Trois types d'approches complémentaires sont mis en œuvre au sein de REFÉrences :

- des approches macroéconomiques permettant de préciser la place et l'impact de la filière équine ainsi que leur évolution dans l'économie nationale et des territoires, en termes de flux économiques, de services proposés, d'emplois, d'occupation du territoire. Ces travaux sont coordonnés par les Haras nationaux, dans le cadre de l'Observatoire Economique et Social du Cheval (OESC) qui assure la maintenance et la valorisation des bases de données nationales (SIRE, FFE, SECF, MSA ...) et régionales (Observatoires Economiques Régionaux).
- l'élaboration de référentiels techniques et économiques et la modélisation du fonctionnement des exploitations ayant une activité équine à partir du suivi approfondi d'entreprises. Ce travail est mené au sein du Réseau équin, sous la responsabilité de l'Institut de l'Élevage.
- des études thématiques complémentaires concernant des aspects techniques, sociologiques, de marché. Elles reposent sur des enquêtes auprès d'échantillons d'acteurs de la filière plus larges que le seul réseau équin.

Le Réseau équin comprend, en 2007, près de 200 entreprises réparties dans douze régions dont 150 appartenant à un socle national cofinancé par le Fonds Eperon et une cinquantaine bénéficiant de cofinancements régionaux (nombre en progression). Les partenaires du dispositif sont l'Institut de l'Élevage, les Haras nationaux, la FIVAL, les Chambres d'Agriculture et deux Conseils des chevaux des régions concernées.

Le comité d'orientation de REFÉrences assure le pilotage du Réseau équin. Il est coprésidé par Marianne Dutoit, membre du conseil d'administration de l'Institut de l'Élevage, présidente de la FNC et par Marc Damians, membre du conseil d'administration des Haras nationaux, président de la SHF. Il est constitué de représentants des Haras nationaux, de l'Institut de l'Élevage, de la Sous-direction du Cheval au Ministère de l'Agriculture, de la FNC, de France Galop, de la FIVAL, d'INTERBEV équins, de l'APCA, des Conseils des chevaux et de l'INRA.

Collection : RÉFÉrences

Mise en page, illustrations :

Allié Magali

Impression :

Lefèvre Graphic Verdun

Crédits photos :

Couverture : D.R.

Réf.IE 25 07 52 010

ISBN 978-2-84148-382-7

Dépôt légal :

4^{ème} trimestre 2007

© Tous droits réservés à

l'Institut de l'Élevage

149, rue de Bercy

75595 Paris CEDEX 12

www.inst-elevage.asso.fr

SOMMAIRE

- 5/ Chapitre 1**
Le réseau équin, un dispositif issu de l'expérience des réseaux d'élevage pour l'élaboration de références technico-économiques
 - 5/ Les réseaux d'élevage, un dispositif moderne, réactif, adapté et efficient pour répondre aux interrogations d'aujourd'hui
 - 6/ Un besoin de connaissances des structures équines
 - 6/ Le réseau équin, pour quels publics et pour quelles utilisations ?

- 8/ Chapitre 2**
La mise en place d'un réseau équin à l'échelle régionale
 - 8/ Pilotage national du dispositif
 - 8/ Définition des motivations et des objectifs des acteurs locaux
 - 9/ Le Comité de pilotage régional
 - 9/ Connaissance des systèmes d'élevage régionaux
 - 9/ Choix des systèmes à étudier et dimensionnement du dispositif
 - 9/ Choix des exploitations - Procédure de recrutement

- 11/ Chapitre 3**
Organisation du dispositif, de la collecte des informations et de l'élaboration des référentiels
 - 11/ Engagement des partenaires
 - 11/ Engagements réciproques entre l'éleveur et l'organisme en charge du suivi
 - 11/ Profil et missions des ingénieurs en charge des suivis d'entreprises équines
 - 11/ Missions de l'Institut de l'Elevage
 - 12/ Suivis des entreprises et acquisition des informations
 - 12/ Organisation du suivi des entreprises équines - Temps à consacrer à l'action
 - 12/ Acquisition de l'information en entreprise
 - 14/ Documents d'enregistrement
 - 14/ Stockage des données et des informations qualitatives sur Diapason

- 15/ Annexes**
 - 15/ Liste des données à collecter
 - 17/ Calendrier type du suivi des exploitations
 - 18/ Traitement des données et diffusion de références

Chapitre 1/

Le réseau équin, un dispositif issu de l'expérience des réseaux d'élevage pour l'élaboration de références technico-économiques

Les réseaux d'élevage, un dispositif moderne, réactif, adapté et efficient pour répondre aux interrogations d'aujourd'hui

Le concept de réseaux de références, basé sur des suivis d'exploitations commerciales (et non expérimentales) n'est pas nouveau. Mis en place en 1981 par l'Institut de l'Élevage sur des systèmes bovins, **les réseaux d'élevage suivent, en 2007, 2000 exploitations bovines, ovines et caprines, situées dans tous les grands bassins de production français.** Le dispositif s'élargit aujourd'hui aux structures équines.

Rompant avec une conception uniquement descendante de la « chaîne du savoir », cette méthode d'élaboration de références valorise l'innovation individuelle, tant au niveau des techniques que de l'organisation des activités de production au sein des exploitations. Avec cette approche, le producteur n'est plus un simple sujet d'étude, mais au contraire un vrai partenaire de l'activité de recherche – développement.

Les réseaux ont pour atout principal et pour spécificité de rechercher la compréhension des mécanismes, des choix techniques, des trajectoires et des cohérences des facteurs mis en jeu qui permettent aux exploitations d'optimiser leurs résultats qu'ils soient techniques, économiques, organisationnels ou autres. De la même manière, ils permettent d'identifier les savoir-faire, les pratiques et les innovations, d'en comprendre les conditions d'application et les limites de reproductibilité.

Dans cet objectif, **l'analyse d'exploitation repose toujours sur une approche globale et intégrée du système d'élevage et du système de production.** Cette méthode, dérivée de l'approche systémique, permet de mieux comprendre les objectifs de l'éleveur et le fonctionnement de son exploitation, afin de mieux prendre en compte sa logique et sa stratégie de dévelop-

pement. Une telle approche offre la possibilité de mieux comprendre le « pourquoi » de la mise en œuvre (ou non mise en œuvre) d'une pratique, ainsi que de prévoir les réactions des éleveurs et les capacités d'adaptation dans telle ou telle situation.

De ce fait, cet outil de recherche est aujourd'hui particulièrement adapté à un contexte mouvant, où l'innovation et la réactivité des exploitations sont souvent la clé de la performance, voire de la pérennité de certaines structures. Pour caler le conseil en exploitation, les organismes de développement ont besoin d'appréhender rapidement les préoccupations, les attitudes, et les stratégies des exploitants.

Le suivi pluriannuel d'exploitations et d'éleveurs, choisis pour leur ouverture et leur capacité de travail en tandem avec un ingénieur « réseau », constitue une démarche particulièrement efficiente et réactive pour répondre à de nombreux types d'interrogations.



Jument alezane avec son poulain

Source : D.R.

Un besoin de connaissances des structures équines

Le rôle du cheval dans l'économie, l'aménagement du territoire, et l'entretien de l'espace est de plus en plus reconnu que ce soit de la part des pouvoirs publics, des élus des collectivités territoriales ou de la profession agricole. D'ailleurs, la récente reconnaissance des activités d'élevage, d'enseignement, de dressage et d'entraînement comme activités agricoles par le code des impôts et la loi d'orientation agricole en est une illustration. Dans ce contexte favorable au développement des activités équines, la méconnaissance des pratiques d'élevage paraît désormais inconcevable. **L'élaboration de références technico-économiques devient indispensable pour donner des repères, les plus objectifs possibles, aux chefs d'entreprises équines et aux structures qui réalisent l'encadrement, la formation, le financement de projets d'installation ou de diversification agricole.**

Compte tenu de son expérience en matière d'acquisition de références à partir de suivi d'exploitations pour les filières ruminants, l'Institut de l'Élevage a été sollicité pour adapter ses méthodes et outils à la filière équine. Depuis 2004, en réponse à une demande de la FNC et de la FIVAL et grâce à un financement des Haras nationaux, l'Institut de l'Élevage a adapté ses méthodes de

typologie des élevages et d'élaboration de références technico-économiques. Parallèlement, des enquêtes ont été menées afin de mieux connaître les systèmes d'élevage, les objectifs des éleveurs et leurs besoins en matière de conseil. Cette construction méthodologique s'est appuyée sur trois régions pilotes (Pays de la Loire, Rhône-Alpes, Lorraine). Celles-ci ont été choisies en raison de la diversité de leur situation géographique, du nombre d'éleveurs, et de la représentation des différents types de produits.

L'enjeu de ce projet repose avant tout sur la mise au point d'une démarche méthodologique adaptée aux particularismes de la filière équine (élevages atomisés, dimension affective importante, destinations des chevaux variables ...), permettant à la fois de typer les systèmes d'élevages de chevaux présents sur le territoire, mais aussi d'élaborer des références technico-économiques correspondant à ces systèmes.

Le but est de partager une démarche méthodologique commune pour caractériser l'élevage équin et pour élaborer des références technico-économiques des différentes productions existantes sur l'ensemble du territoire.

Le réseau équin, pour quels publics et pour quelles utilisations ?

Les références et études élaborées par le réseau équin seront à destination de plusieurs types d'utilisateurs :

- les décideurs régionaux et nationaux (responsables professionnels, administratifs et politiques),
- les prescripteurs (conseillers d'élevage, conseillers de gestion, banquiers...),
- les éleveurs,
- les enseignants et les élèves des établissements d'enseignement agricole.

Cette diversité d'utilisateurs potentiels constituera l'une des difficultés majeures à résoudre pour le dispositif car les besoins des différentes cibles ne seront pas toujours convergents et le mode de communication des travaux devra être adapté aux publics visés.

> **Au niveau des décideurs**, la demande porte sur une meilleure connaissance du fonctionnement des systèmes de production équins, des niveaux de performances économiques, des capacités d'installation et de leurs contributions à l'emploi et à l'économie locale. Le réseau équin devra apporter à ce public les éléments nécessaires à la définition de politiques ou de stratégies de développement régional ou national.

> **Au niveau des conseillers de la filière équine**, les demandes sont nombreuses. Elles portent en priorité **sur la mise à disposition de références économiques à l'échelle des systèmes de production (cohérence des fonctionnements, niveau des performances économiques et techniques), la connaissance des**

itinéraires techniques, des pratiques d'élevage et enfin l'élaboration d'outils et de démarches pour le conseil en structures équine. Ces attentes sont d'abord de type technico-économiques mais elles peuvent également porter sur des aspects commerciaux, techniques, environnementaux, travail et qualité de vie... Le réseau équin favorisera l'émergence de thématiques prioritaires en matière de conseil, fournira des références facilement accessibles aux conseillers et sera susceptible d'alimenter des actions de communication telles que portes-ouvertes, accueil de groupes, etc.

> **Les professionnels de la filière équine** (vétérinaires, maréchaux, etc.) souhaitent avoir une meilleure connaissance de la conduite technique et économique des élevages. Ceci leur permettrait de mieux argumenter leurs préconisations techniques.

> **Au niveau des éleveurs**, la demande porte sur **les éléments de diagnostic** du fonctionnement de leurs entreprises et de **l'évaluation de leur niveau d'efficacité technico économique**. Les besoins **d'outils de conseil et de pilotage technique** sont également attendus. Enfin, les candidats à l'installation sont totalement démunis en matière de **repères technico économiques** nécessaires au chiffrage de leur projet d'installation et à la négociation du financement de leur structure.

> **Les établissements d'enseignement agricole**, sont aujourd'hui totalement dépourvus de références technico économiques et de modélisations systémiques des entreprises équine. Le réseau équin devra apporter les éléments de compréhension des systèmes équins : cas types, logiques de fonctionnement, indicateurs de diagnostic, références technico économiques. Ces apports devront veiller à être pédagogiques.



Cheval Comtois

Source : CA 85

Chapitre 2/

La mise en place d'un réseau équin à l'échelle régionale

Pilotage national du dispositif

Au niveau national, le pilotage du Réseau équin est assuré par le comité d'orientation de REFérences (Réseau Economique de la Filière Equine). Ce comité est constitué de représentants de l'Institut de l'Élevage, des Haras nationaux, du Ministère de l'Agriculture, de la FNC, de la FIVAL, de France Galop, d'INTERBEV Equins, de l'APCA, des Conseils des Chevaux et de l'INRA.

Le comité d'orientation définit les priorités dans les systèmes à suivre et les études thématiques à conduire. Il fait le choix des régions impliquées dans le dispositif. Il s'assure du bon déroulement de l'action et de la diffusion des informations vers les différents publics concernés (organisations professionnelles, administrations et collectivités territoriales, conseillers, éleveurs).

Le comité d'orientation décidera annuellement, après concertation avec les acteurs de terrain, de la réalisation d'une enquête thématique annuelle complémentaire aux suivis. Elle sera réalisée auprès d'un échantillon

représentatif de détenteurs de chevaux, plus important et plus divers que ceux intégrés aux réseaux équins. Cette enquête sera destinée à conforter des données économiques (par exemple : prix des chevaux, charges vétérinaires), à mieux cerner l'adéquation entre offre et demande (par exemple : cheval de loisir) ou à explorer la diversité de certaines pratiques des éleveurs (par exemple : alimentation des jeunes chevaux). En comparaison aux travaux menés dans les filières de ruminants, ces enquêtes auront pour objet de pallier le manque de données issues des marchés, des organisations de producteurs ou des démarches d'appui technique.

D'autre part, l'Institut de l'Élevage aura pour objectif de mutualiser l'ensemble des connaissances acquises grâce à ces études thématiques et de veiller à leur large diffusion auprès des utilisateurs potentiels. Dès lors, elles constitueront un fonds documentaire accessible au plus grand nombre.

Définition des motivations et des objectifs des acteurs locaux

La mise en place d'un dispositif de recherche de références équines doit trouver sa justification dans l'importance de la filière régionale, la mobilisation des acteurs professionnels (Syndicats et Associations d'éleveurs, Conseils Régionaux des Chevaux, Haras nationaux) et des organismes de développement et conseil tels que Chambres d'Agriculture, centres de gestion, ADASEA. Les pouvoirs publics et les collectivités territoriales (DRAF, Conseils Régionaux, Conseils Généraux) peuvent également être sollicités dans l'organisation du dispositif et associés à la réflexion sur leurs attentes.

Pour la réussite d'une telle entreprise, une phase de confrontation des objectifs et attentes de l'ensemble des partenaires sur le dispositif est souhaitable. Elle peut aboutir à une déclaration d'engagement, à l'élaboration d'un schéma organisationnel et à la mise à disposition de moyens clairement identifiés, indispensables au fonctionnement pluriannuel du dispositif.

Dans ce cadre, l'Institut de l'Élevage contribue à la réflexion régionale et s'assure de la faisabilité des objectifs au regard des moyens attribués à l'action.

Le Comité de pilotage régional

Au niveau régional, un comité de pilotage régional sera constitué avec l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans le dispositif et élargi aux autres acteurs professionnels de la filière.

La mission du comité de pilotage régional est de veiller à la bonne marche du dispositif : mise en place du dispositif à l'échelon régional (choix de systèmes, choix des entreprises à suivre dans le réseau, validation du schéma organisationnel régional), respect des priorités fixées par le comité d'orientation national, respect du cahier des charges de l'action (engagements des

partenaires, qualité du suivi, délais de production, etc.), programmation et validation des travaux. Il s'assure également de la bonne diffusion des références acquises auprès des différents publics visés par l'action.

Dans la même logique, les comités de pilotage régionaux pourront solliciter le dispositif pour l'étude de thématiques régionales spécifiques nécessitant de sortir du strict réseau équin. La fréquence de réunion du comité de pilotage est déterminée en fonction des besoins locaux et des nécessités liées au fonctionnement du dispositif.

Connaissance des systèmes d'élevage régionaux

Il s'agit de caractériser l'élevage équin dans toutes ses spécificités, et de mettre en exergue les différents systèmes d'élevage présents sur le territoire étudié. Le dispositif sera nécessairement limité en nombre d'entreprises, le choix devra donc être particulièrement ciblé par rapport aux objectifs fixés. Pour cela une connaissance fine des systèmes présents sur le territoire est indispensable.

La réalisation **d'une typologie constitue un préalable indispensable** à l'installation du dispositif équin et au choix des exploitations afin d'identifier, quantifier et localiser la diversité des types d'entreprises. Cette typologie sera constituée à partir du traitement de la base de données SIRE selon la méthodologie mise en place par l'Institut de l'Élevage.

Cette méthode vise la segmentation de la population selon la taille des élevages et leur orientation de production dominante (trot, galop, sport, loisir, trait, divers, sans production). Elle quantifie les effectifs des entreprises à l'échelle régionale.

En complément de ce travail d'identification et de quantification, une enquête destinée à affiner les profils d'élevage sera réalisée dans chaque région. L'Institut de l'Élevage encadrera directement ce travail qui fera appel à la méthode et aux outils mis au point dans les régions pilotes.

Choix des systèmes à étudier et dimensionnement du dispositif

Le choix des systèmes à suivre, financés par le Fonds EPERON, se détermine selon deux étapes. La première résulte des choix du comité d'orientation national qui veille à l'équilibre, la cohérence et la complémentarité des suivis au niveau des régions pour couvrir au mieux la diversité des systèmes d'élevages équins français. Les recommandations portent sur les orientations de production dominantes (trot, galop, sport, loisir, trait, divers, sans production).

La seconde est le fruit de la concertation des partenaires locaux qui cherchera à préciser les choix du comité d'orientation. Dès lors, les systèmes retenus par le

comité de pilotage régional viseront à répondre à des thématiques de travail ou des préoccupations plus spécifiquement régionales.

D'autres systèmes d'élevage pourront également être intégrés au dispositif en fonction de l'importance des financements régionaux. Le projet actuel sera circonscrit aux chevaux de sport, de loisir et de travail. L'ouverture aux élevages de chevaux de course ne sera envisagée que dans un deuxième temps. Il en est de même pour les centres équestres.

La définition des systèmes d'élevage s'appuiera sur des éléments structurels tels que type de production, taille de cheptel, objectif de rentabilité économique, degré de spécialisation/diversification, niveau de valorisation des chevaux, etc.

La dimension finale du dispositif résultera du nombre de systèmes à étudier et des moyens financiers alloués à l'action. Le financement actuel sur Fonds EPERON permettra de financer le suivi de dix à quinze entreprises par région. Les cofinancements régionaux permettront éventuellement d'élargir le nombre d'exploitations intégrées dans le dispositif.

Chacun des systèmes sera représenté par un minimum de 4 exploitations homogènes, seuil nécessaire à la réalisation in fine d'un cas type.

Le suivi d'entreprises répondant à des préoccupations plus régionales sera effectué selon le même cahier des charges que pour les exploitations financées sur Fonds EPERON. Ces exploitations seront soumises aux mêmes obligations en termes de méthodologie, de suivi et de valorisation des données.

Choix des exploitations - Procédure de recrutement

Outre le fait d'être volontaires et d'accepter de fournir leurs résultats techniques et économiques, les éleveurs suivis dans le cadre du socle national devront avoir des objectifs de rentabilité avérés de leur activité équine.

Il devront présenter un fonctionnement stabilisé de leur entreprise et mettre à la reproduction plus de 5 juments chaque année. L'importance du cheptel a été fixée à ce niveau dans le but de minimiser la variabilité des résultats due aux aléas de la réponse biologique et de garantir que l'élevage équin est une activité importante sinon prioritaire des éleveurs.

Une première liste exhaustive d'entreprises répondant aux critères d'orientation et de taille de cheptel sera élaborée à partir de la base de données SIRE.

Cette liste sera soumise soit directement au comité de pilotage régional soit après consultation d'un comité d'experts (groupe de compétences reconnues pour leur connaissance du terrain et de la filière équine régionale) qui pourra orienter la pré sélection des éleveurs. Cette étape constitue une mobilisation des compétences régionales. Les experts pourront être sollicités parmi les représentants professionnels, les présidents de syndicats, Conseils Régionaux des Chevaux, Comités Régionaux d'Equitation, conseillers des organismes de développement et de conseil, etc.

A l'issue de cette pré-sélection, un premier entretien sera effectué avec les éleveurs sur leur exploitation pour appréhender leurs motivations et apprécier leurs capacités à répondre aux exigences et obligations du dispositif. Au cours de cette visite, l'ingénieur devra

repérer un certain nombre de « qualités » souhaitables chez les éleveurs du réseau équin :

- avoir le goût et le sens de l'organisation,
- avoir une technicité suffisante (un minimum de 5 ans d'expérience est souhaitable),
- être crédible vis à vis de l'environnement et de son milieu professionnel,
- accepter les contraintes de l'action (fréquences des visites, accès aux enregistrements techniques et économiques, diffusion et valorisation des références),
- être volontaire et motivé par l'action,
- être disponible lors des visites de l'ingénieur,
- accepter un engagement pour un suivi pluriannuel de 3 années au minimum,
- être favorable à une participation à des actions collectives au sein du dispositif.

D'autre part l'ingénieur devra s'assurer du respect des pré requis nécessaires à l'intégration au dispositif :

- effectif de juments (5 juments minimum saillies par an),
- souci de rentabilité de l'activité équine (un petit questionnaire ad hoc sera proposé pour apprécier ce point),
- nature de l'orientation dominante,
- pérennité de l'élevage sur la durée du suivi,
- disponibilité d'une comptabilité.

L'étape suivante consiste à ne retenir que les éleveurs qui correspondent aux profils recherchés et qui offrent les meilleures garanties par rapport aux objectifs du réseau équin.

La liste ainsi constituée est présentée au comité de pilotage régional qui validera le choix des exploitations retenues par les ingénieurs.

Chapitre 3/

Organisation du dispositif, de la collecte des informations et de l'élaboration des référentiels

Engagement des partenaires

Engagements réciproques entre l'éleveur et l'organisme en charge du suivi

Après arrêt de la liste définitive des éleveurs du réseau équin, un contrat matérialisera les engagements réciproques lors de l'entrée d'une exploitation dans le réseau. Les engagements des éleveurs sont ceux décrits au paragraphe précédent concernant les procédures de recrutement.

En contre partie du temps que leur consacrent les éleveurs, les ingénieurs chargés des suivis devront apporter des éléments de comparaison, des diagnostics, des indicateurs permettant aux éleveurs de se positionner et de progresser en performances tant techniques qu'économiques. Ils réaliseront ainsi un appui technique permanent auprès des éleveurs engagés dans le dispositif.

Une réunion de restitution et de discussion des résultats sera proposée aux éleveurs, chaque année au niveau régional.

Profil et missions des ingénieurs en charge des suivis d'entreprises équines

La structure départementale ou régionale maître d'œuvre affectera des moyens humains à l'action dès le démarrage du programme en veillant à s'assurer :

- du niveau de formation ingénieur (ou équivalent acquis par l'expérience) de la personne en charge des suivis d'entreprises,
- de la motivation de la personne pour cette d'action,
- d'une connaissance minimum de l'agent sur la filière équine.

Chaque ingénieur impliqué dans l'action sera tenu de :

- participer à une formation initiale nationale présentant le fonctionnement de l'action, la filière équine, les

méthodes et outils qui seront utilisés,

- d'assurer le recrutement des entreprises équines du réseau équin,
- suivre personnellement au minimum 4 entreprises sur la période d'engagement,
- participer aux réunions de l'équipe régionale ou interrégionale en charge de l'élaboration des références et des propositions d'évolution des méthodes,
- participer à l'activité de l'équipe régionale et à ses productions (typologies, cas-types, grilles d'indicateurs, études thématiques, simulations, articles de vulgarisation, portes ouvertes ...),
- stocker les données des entreprises suivies dans le logiciel Diapason,
- assurer la valorisation, la mise en forme et la diffusion des références acquises.

Missions de l'Institut de l'Elevage

Au plan national, l'Institut de l'Elevage :

- assurera la transmission des décisions du Comité d'Accompagnement aux maîtres d'œuvre,
- rendra compte de l'avancement du projet au Comité d'Accompagnement et au Comité d'Engagement du Fonds Eperon,
- assurera la valorisation, la mise en forme et la diffusion des résultats au plan national,

Au niveau régional l'Institut de l'Elevage assurera :

- la mise à disposition des méthodes et des outils de recueil, de stockage et de synthèse des informations,
- la formation aux méthodes des techniciens chargés des suivis,
- l'animation des réunions d'équipes nécessaires à l'élaboration des références et leur présentation,
- l'animation des comités de pilotage régionaux,
- la conduite, avec les équipes d'ingénieurs, des travaux d'études thématiques,
- la valorisation et la diffusion des résultats à l'échelle régionale.

Suivis des entreprises et acquisition des informations

Organisation du suivi des entreprises équinees - temps à consacrer à l'action

L'originalité et la spécificité d'un suivi en réseau d'entreprises résident dans l'observation de cas réels d'exploitations sur une durée suffisamment longue pour apprécier la stabilité des résultats et l'efficacité des systèmes. Les visites d'exploitations, qui sont les bases de l'acquisition des données, offrent une grande capacité d'observation et d'échange avec les éleveurs. C'est lors de ces visites qu'est rendue possible la compréhension des mécanismes, des choix techniques, des trajectoires et des cohérences des facteurs mis en jeu qui permettent aux exploitations d'optimiser leurs résultats, qu'ils soient techniques, économiques, organisationnels ou autres. De la même manière, les visites permettent régulièrement et en temps réel de confronter les objectifs des éleveurs avec les modifications de conjoncture, de réglementation, etc. D'autre part, les échanges avec les éleveurs facilitent la perception des préoccupations et des attentes en termes de conseils et de références.

L'observation *in situ* donne la possibilité d'identifier les savoir-faire, les pratiques et les innovations, d'en comprendre les conditions d'application et les limites de reproductibilité.

Pour atteindre ces objectifs, il est préférable de réaliser plusieurs visites courtes que peu de visites longues où l'éleveur se fatigue à la fourniture de données et d'informations. Le « tour de champs » et la visite des animaux sont des moments d'échange privilégiés dans le suivi des exploitations.

Le recueil de l'information se fera selon la méthodologie mise au point par l'Institut de l'Élevage qui se traduit par un minimum de 3 voire, si possible, 4 visites annuelles dans chaque entreprise (cf annexe 2). Le nombre de visites sera adapté aux besoins du dispositif et variera en fonction :

- de la connaissance initiale de la filière équine par l'ingénieur,
- des échanges et attentes formulés par les éleveurs,
- des volumes de connaissances à acquérir sur les entreprises,
- des travaux programmés dans le cadre des comités de pilotage régionaux,

- de la complexité des systèmes et entreprises intégrés au dispositif.

Un minimum de 4 entreprises suivies directement par la personne en charge de l'action sera requis. Le temps consacré au suivi des exploitations, à la collecte des données et à leur stockage est estimé à 3 jours par entreprise équine. A ce temps de suivi, il faut ajouter un temps de concertation régionale nécessaire à l'évolution des méthodes et à l'élaboration de références ainsi que le temps de valorisation, soit au moins 12 jours. Le temps à consacrer à l'action est donc au minimum de 25 jours pour un réseau de 4 entreprises. En deçà de ces seuils, on estime qu'il n'est plus possible de développer et d'entretenir la capacité d'expertise dont a besoin le dispositif (contribution de l'individu à la production collective).

Acquisition de l'information en entreprise

Démarche générale

La démarche retenue dans le cadre du réseau équin nouvellement mis en place a pour objectif, la première année, de comprendre le fonctionnement des systèmes de production choisis pour les suivis. Les informations recueillies par les ingénieurs en collaboration avec les éleveurs permettront d'une part, de reconstituer les itinéraires techniques des entreprises équinees, et d'autre part d'élaborer des références économiques correspondant à leur fonctionnement.

Pendant la première année de suivi qui comporte au minimum trois passages, l'ingénieur observe et analyse le fonctionnement du système, sa cohérence après avoir fait un état des lieux initial. Il s'agit avant tout de « s'imprégner » du système d'exploitation, des contraintes de toute nature (chargement, évolution du marché, contexte pédoclimatique...), et des objectifs de l'éleveur. Lors de ces visites, des interventions ponctuelles d'appui et de conseil peuvent être réalisées.

Compte tenu des spécificités du public ciblé, la première année de suivi doit être consacrée en priorité à l'installation d'un climat de confiance avec l'éleveur propre à faciliter l'obtention des informations les plus sensibles à collecter (données économiques).

Données à collecter (voir annexe 1)

Le suivi d'une exploitation agricole, dans le cadre du réseau équin, à des fins d'élaboration de références nécessite, dans un premier temps, certains enregistrements concernant l'identité de la structure, les moyens de production et les contraintes de l'exploitation.

Ces informations relativement pérennes sont néanmoins indispensables à la compréhension et à l'explication du système de production. L'enregistrement de ces données est à effectuer lors des premières visites ; dans les années suivantes, seules les modifications seront à prendre en compte.

Les enregistrements concernant le fonctionnement de l'exploitation sont à effectuer annuellement lors des différents passages. Il s'agit de collecter les informations et résultats techniques mais aussi économiques des différentes activités de l'exploitation.

Au cours des premières visites, l'ingénieur étudiera en priorité le fonctionnement de l'atelier équin, les autres activités seront étudiées ultérieurement. Cette entrée par l'atelier équin est, en effet, la plus facile pour engager le travail de collecte des informations lors d'échanges avec l'éleveur. L'ingénieur établira, en premier lieu, un inventaire des différentes catégories de chevaux présents sur l'exploitation le jour de la visite en distinguant les chevaux en propriété des chevaux en pension. Il étudiera ensuite le fonctionnement global de l'atelier équin, du système de reproduction à la valorisation et à la commercialisation des animaux. A cet effet, il effectuera un suivi individualisé des juments reproductrices, des étalons éventuels, des poulains et chevaux présents sur la structure.

Ce suivi permettra l'enregistrement de l'ensemble des événements de l'exploitation au cours de l'année. En première année de suivi, il est recommandé de répertorier l'ensemble des événements concernant le fonctionnement du cheptel sur les deux ou trois dernières années, ce qui permet de mieux faire la part entre les événements fortuits et ceux qui se répètent.

L'ingénieur appréhendera également le mode d'alimentation et d'hébergement des chevaux et poulains en fonction de leur activité au cours de l'année. Il appréciera

les différentes interventions réalisées sur les animaux, les soins préventifs (vaccination, vermifugation, maréchalerie), les soins curatifs en cas de maladies ou d'accidents. Plus largement, il étudiera la valorisation faite par l'éleveur des différentes surfaces de son exploitation.

Les derniers enregistrements à collecter concerneront les résultats économiques relatifs à la campagne étudiée. Dès lors, l'ingénieur demandera à l'éleveur les documents comptables relatifs à l'année concernée.

Ce n'est qu'au fur et à mesure des visites qu'il affinera la connaissance du fonctionnement de l'exploitation et sera en mesure d'apprécier le niveau de performances techniques et économiques de l'exploitation en fonction des objectifs que s'est fixé l'éleveur.

Dans un second temps, d'autres problématiques pourront être abordées, relatives à l'estimation du temps de travail, la consommation d'énergie de l'exploitation, l'analyse des flux et la détermination des bilans minéraux.

Parmi l'ensemble de ces informations à collecter, on peut distinguer deux types d'enregistrements :

- les enregistrements ponctuels « de saison », à réaliser à un moment précis (ex : quantités de fourrages et de concentrés récoltés...),
- les enregistrements « permanents » où le résultat final s'obtient à la clôture de l'exercice (ex : le suivi de la reproduction et des poulinages peut aboutir à un bilan de reproduction).

Périodes propices aux visites

En dehors des contraintes de disponibilité de temps, les périodes de passage doivent se définir en fonction des actions importantes à réaliser et des périodes clés dans le fonctionnement du système de production. En effet, les dates ou périodes de visites des entreprises équines ne sont pas sans conséquences sur la nature, la précision et la qualité des informations collectées. D'autre part, l'activité équine des entreprises peut connaître de fortes amplitudes au cours de l'année, la disponibilité des éleveurs pouvant y être liée. Dans cet esprit, un calendrier type d'intervention avec 4 passages en exploitations est proposé, pour information, aux ingénieurs réseau (annexe 2).

Documents d'enregistrement

> Saisie des informations par l'ingénieur

Une proposition de documents d'enregistrement sera fournie aux ingénieurs départementaux. Ils seront libres d'utiliser ou non ces documents. L'expérience des réseaux ruminants a montré que les ingénieurs adaptaient quasi systématiquement les documents de suivi à leurs convenances personnelles.

> Saisie des informations directement par l'éleveur

Sauf cas particuliers, il ne sera demandé aucun enregistrement spécifique aux éleveurs en dehors de leurs pratiques habituelles. Cependant, plusieurs documents sont disponibles au niveau des élevages et pourront être valorisés par l'ingénieur chargé du suivi : carnet d'éleveur, registre d'élevage, carnets des chevaux, ordonnances vétérinaires, plan de l'exploitation et du parcellaire, documents comptables, déclarations PAC, etc.

Stockage des données et des informations qualitatives sur Diapason

Les données collectées dans les exploitations du socle feront l'objet d'un stockage dans le système d'information des réseaux « Diapason », spécialement adapté aux

spécificités des entreprises équines, qu'elles soient spécialisées ou diversifiées avec d'autres productions agricoles. Le logiciel Diapason sera mis à disposition par l'Institut de l'Élevage, une formation accompagnera cette mise à disposition. L'ingénieur régional de l'Institut de l'Élevage assurera la formation complémentaire si nécessaire.

Outre sa fonction de stockage, ce logiciel permettra :

- des extractions de données facilitant le traitement de l'information à travers divers produits tels que les synthèses,
- la sortie annuelle d'un « dossier d'éleveur »,
- l'archivage des données enregistrées sur la durée du dispositif,
- la transmissibilité des informations en cas de changement d'ingénieur en charge du réseau équin.

Enfin, l'emploi d'un logiciel unique, facilitera l'homogénéité des suivis d'exploitations en obligeant chaque ingénieur à un stockage commun de l'information.

Chaque année, les enregistrements de données seront regroupés au niveau national à des fins de valorisation nationale et contribueront à apprécier la variabilité des résultats dans le temps et l'espace.

La description des données à stocker et les calendriers à respecter feront l'objet d'une annexe à ce document.

Annexes

- liste des données à collecter
- calendrier type de suivi des exploitations
- traitement des données et diffusion de références

Annexe 1 - Liste des données à collecter

Identification de la structure

- Nature juridique de l'exploitation :
- Nom (de l'éleveur et des associés)
- Prénom
- Adresse
- Classement typologique
- Âge
- Date d'entrée dans le réseau
- Historique de l'exploitation (date de création, précision des grandes évolutions...)

Moyens de production et contraintes de l'exploitation

- La main-d'œuvre : nature et répartition
- L'environnement de l'exploitation : en matière technique, économique, d'approvisionnement, de financements, de services
- Les équipements :
 - Infrastructures spécifiques : carrière, rond de longe, manège, marcheur, piste de course, parc d'obstacles, etc.
 - Matériels : enregistrement des principaux matériels agricoles, matériels spécifiques (calèche, harnais, matériel de sellerie, de maréchalerie, etc.)
 - Bâtiments : principaux bâtiments de stockages fourrages, paille, et effluents, boxes, stalles, stabulations, etc.
 - Moyens de transport : vans, camions, etc.
 - Autres équipements : salle de traite, laboratoire d'Insémination Artificielle (IA), etc
- Plan de l'exploitation : nom des parcelles, surface, parcellaire
- Les productions de la structure : nature, effectifs,

Suivi des animaux

- Chevaux en propriété : effectifs mensuels des poulinières, juments saillies, juments au repos, étalons, poulains de 6 mois, 1 an, 2 ans, 3 ans etc.,
- Chevaux en pension : effectifs mensuels d'animaux (poulinières, étalons, poulains...), types de pensions (élevage, travail, débouillage, repos, retraite, reproduction, soins, etc.)

Conduite du système équin

- Système de reproduction : (suivi individualisé des juments)
 - choix des reproducteurs et reproductrices : stratégie de l'éleveur pour le choix des reproducteurs (niveaux génétiques, indices de performances, modèle...), achat, né sur l'élevage, schéma génétique de l'éleveur à capitaliser,
 - dates des mises à la saillie, nombre de chaleurs utilisées, induction des chaleurs
 - techniques de saillie (MN, IAC, IAF, IAR, TE),
 - suivis gynécologiques (types et périodes), résultats des contrôles de gestation,
 - lieux de reproduction (exploitation, haras privés ou publics),
 - durée de stationnement à l'extérieur de l'exploitation pour la saillie,
 - bilan reproduction (taux gestation, taux mortalité, taux avortement, taux de productivité numérique, IPP).

- Valorisation des animaux : (suivi individualisé des poulains et chevaux)
 - niveaux de valorisation des poulains et chevaux, hors reproductrices, présents sur l'exploitation (éducation, débouillage, présentation concours de modèle et allures, participation aux différentes compétitions),
 - quels sont les intervenants pour les différents niveaux de valorisation ? Compétence des personnes ?
 - à quelles périodes sont faits les différents apprentissages ? Sur quelles durées et pour quels objectifs ?
 - niveaux de performances des produits de l'exploitation.
- Commercialisation des animaux :
 - pour chaque produit vendu (type, niveau génétique, niveau de dressage, performances acquises, prix, destination, mode de commercialisation, identification de l'acheteur),
 - production de viande (poids de carcasse, prix, mode de commercialisation)
- Suivi sanitaire et soins vétérinaires : (suivi individualisé des animaux)
 - Identification (qui ? quand ? où ?),
 - vaccinations réalisées (lesquelles ? sur quelles catégories d'animaux ?),
 - traitements parasitaires (lesquels ? sur quelles catégories d'animaux ?),
 - maréchalerie (qui ? quelles fréquences ? quels types d'interventions ?),
 - dentisterie + ostéopathie (qui ? quelles fréquences ? quels types d'interventions ? quelles catégories d'animaux ?),
 - enregistrements des pathologies et traitements effectués (quelle pathologie ? quel animal ? quel traitement des accidents et mortalités ?
- Système d'alimentation : (suivi individualisé des animaux)
 - types d'alimentation par périodes (en bâtiment ou à l'extérieur) selon les catégories d'animaux et les activités des animaux,
 - quantités journalières de fourrages et concentrés distribués,
 - quantités globales.

Gestion des surfaces

- Surfaces utilisées :
 - nature des surfaces (PP, PT, cultures),
 - type d'exploitation (pâturage, fauche, parcours),
 - récoltes (type de récolte, date de fauche, rendements, qui récolte ?),
 - fertilisation minérale et gestion des matières organiques, interventions phytosanitaires.

Autres activités agricoles de l'exploitation

- Analyse et enregistrement selon des données prévues sous Diapason.

Résultats économiques

Résultats économiques globaux et spécifiques équins. Nécessité d'isoler tout ce qui est spécifique à l'activité équine tels que :

- Produits équins :
 - ventes d'animaux,
 - primes et gains en concours,
 - subventions et aides diverses,
 - prestations équines (pensions, négoce, vente de saillies, valorisation, etc.),
 - ventes de fourrages,
 - vente de fumier, etc.
- Les charges équines : toutes les charges opérationnelles et de structure spécifiques cheval
- Analyse financière : amortissements et frais financiers dont spécifiques cheval
- Bilan d'exploitation (isoler cheptel équin et investissements spécifiques)

Autres renseignements

- Travail : une analyse du travail pourra être réalisée selon une méthodologie à mettre en place
- Energie : calcul des consommations d'énergie selon la méthodologie Institut de l'Elevage
- Bilan des minéraux : analyse des flux et détermination des bilans des minéraux.

Annexe 2 - Calendrier type de suivi des d'exploitation

Période de passage	Raisons principales	Données à recueillir
JANVIER	<p>Clôture d'un certain nombre de suivis d'ateliers</p> <p>Période des inventaires Bilan et compte d'exploitation</p>	<p>Cheptel</p> <ul style="list-style-type: none"> Inventaire des chevaux par catégorie Mouvements d'animaux (achats, ventes, pertes) Bilan reproduction (n-1) : poulains nés, poulains sevrés, mortalité, Suivi de reproduction (n) : mise à la saillie, constats de gestation, Planning de poulinaages Prévision des croisements génétiques pour l'année n+1, choix des reproducteurs et lieux de stationnement Pour la production de viande : croissance des poulains <p>Valorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Prévision du travail en fonction des catégories de chevaux (dressage, pré-débouillage, débouillage, apprentissage du saut en liberté, travail sur le plat) Planning de travail : organisation des phases de valorisation Planning des compétitions (modèle et allures, jeunes chevaux circuit classique, circuit régional...) <p>Economie</p> <ul style="list-style-type: none"> Etat des stocks : animaux, fourrages Ventilation des postes de charges et de produits Etat des différents postes financiers : dettes, créances, solde Etat des emprunts Calcul des amortissements
AVRIL	<p>Conduites des surfaces fourragères</p> <p>Prévision de la valorisation des poulains et chevaux</p> <p>« Etat des chevaux à la première période d'herbe »</p>	<p>Cheptel</p> <ul style="list-style-type: none"> Pointage des effectifs de chevaux Mouvements d'animaux (naissances, achats, ventes, pertes) Réajustement des états de gestation des juments Pour la production de viande : croissance des poulains <p>Valorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Réajustement du planning de travail des chevaux <p>Surfaces</p> <ul style="list-style-type: none"> Conduite des surfaces à pâturer, surfaces à récolter, nombre de parcelles, surface par UGB... Gestion du pâturage : date de mise à l'herbe, dates de récoltes, pratiques de fertilisation
OCTOBRE	<p>Bilan reproduction</p> <p>Bilan performance des poulains et chevaux</p> <p>Bilan des récoltes</p> <p>Stocks fourragers et concentrés</p>	<p>Cheptel</p> <ul style="list-style-type: none"> Pointage des effectifs de chevaux Mouvements d'animaux (naissances, achats, ventes, pertes) Etat de gestation des juments Sevrage des poulains : bilan des croisements génétiques <p>Valorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau de performance des chevaux Bilan travail <p>Surfaces</p> <ul style="list-style-type: none"> Quantités de fourrages et de concentrés récoltées, vendues et gardées Prévision des rations par catégorie d'animaux
NOVEMBRE - DECEMBRE	<p>Clôture d'un certain nombre de suivis</p> <p>Bilan du pâturage</p> <p>Enregistrement des fumures</p>	<p>Cheptel</p> <ul style="list-style-type: none"> Pointage des effectifs de chevaux Mouvements d'animaux (achats, ventes, pertes) <p>Surfaces</p> <ul style="list-style-type: none"> Amendements

Annexe 3 - Traitement des données et élaboration des références

Traitement des données

Au plan régional

1. Description d'itinéraires techniques
2. Etudes thématiques
3. Grilles de cohérences
4. Synthèses régionales
5. Témoignages
6. Cas types
7. Production de méthodes et d'outils
8. Formation d'experts « systèmes » équins

Au plan national

1. Synthèses nationales (diapason)
2. Documents techniques (collection résultats)
3. Etudes thématiques

Diffusion des références

Au plan régional

1. Interventions, articles
2. Mise en place de formations (agents de terrain, établissements scolaires)
3. Encadrement des projets d'installation
4. Rôle de conseil auprès des CDOA
5. Alimenter la réflexion des responsables professionnels et administratifs

Au plan national

1. Articles, synthèses
2. Dossiers thématiques
3. Interventions colloques, salons, conférences (JRE)

Cadre méthodologique pour le réseau équin

Cette note méthodologique a été rédigée par l'Institut de l'élevage à partir de l'expérience des Réseaux d'élevage et des travaux de recherche sur son transfert à la filière équine.

Elle est destinée à l'ensemble des partenaires qui interviendront dans le dispositif cofinancé par le Fonds Eperon et les collectivités territoriales. Elle précise les phases du travail allant de la mise en place du dispositif à la valorisation des informations en passant par le suivi des entreprises, le recueil et le stockage des données ainsi que l'élaboration des références.

Elle fera partie du cahier des charges associé aux conventions liant les différents partenaires du projet.



Librairie des Haras nationaux
les écuries du Bois 61310 LE PIN AU HARAS
Tél : 02 33 12 12 27/Fax 02 33 39 37 54
www.haras-nationaux.fr



Institut de l'Élevage
149, rue de Bercy 75595 PARIS CEDEX 12
Tél : 01 40 04 51 50/Fax 01 40 04 52 75
www.inst-elevage.asso.fr

RÉFÉrences - Réseau Économique de la Filière Équine

Réf IE 25 07 52 010
ISBN 978-2-84148-382-7

Prix 10 euros

